

Version du 21 janvier 2011

▪ **Rappel du protocole**

Au cours de cette épreuve, le candidat s'adresse à un ou plusieurs formateurs membres du jury de cette épreuve.

Un contexte prédéfini est tiré au sort par le candidat, ou bien est sélectionné par le jury en fonction du travail retranscrit et validé sur le livret pédagogique du candidat lors de son stage en situation. Le candidat dispose alors de 20 minutes de préparation. A l'issue de cette préparation, le candidat dispose d'un temps maximum de 10 minutes pour présenter et argumenter sa façon de concevoir et réaliser une action de formation de plongeurs préparant, dans l'espace de 0 à 6 mètres, un brevet ou une certification pour un cursus Jeunes(*), P1 à P2, PE1 à PE2 et PA1 à PA2, et d'exposer les principes organisationnels sur lesquels il s'appuie pour réaliser cette action.

(*) Dans l'hypothèse où le candidat précise que sa formation est axée principalement sur la plongée Jeunes.

A l'issue de cette présentation, le candidat répond aux questions du jury portant sur le projet présenté, ainsi que sur ses connaissances de pédagogie organisationnelle. La durée totale de l'épreuve ne doit pas excéder 20 minutes.

▪ **Conditions de déroulement**

- Prévoir un minimum de 1 moniteur 2° degré, par atelier.
- L'organisateur de l'examen est libre de positionner les 2 épreuves de pédagogie dans l'ordre qu'il souhaite pour le bon déroulement de la session.
- Le jury n'intervient pas pendant les 10 minutes maximum d'exposé.
- Lors des questions/réponses, le jury s'adresse au candidat sous forme interrogative exclusivement.
- Le principe n'est pas de chercher à confronter les conceptions du jury à celles du candidat.
- Les questions ne sont posées que pour permettre au candidat de développer ou de préciser certains domaines peu traités ou mal compris.
- Le candidat dispose éventuellement de 1 minute à la fin de l'entretien afin de synthétiser, de préciser ou de revenir sur ses propos.

▪ **Compétences recherchées / attendues**

Les compétences nécessaires à l'accueil d'un public de plongeurs, à l'organisation de plongées de formation en milieu artificiel, à la connaissance du cursus de formation des plongeurs, doivent être mises en œuvre dans le respect du contexte réglementaire dans lequel évolue un initiateur.

Dans le détail, la présentation du candidat devra mettre en évidence le contenu de ses connaissances dans les domaines suivants :

- La fonction de directeur de plongée en milieu artificiel.
- L'organisation d'un projet de formation sur une saison en piscine.
- La planification de cette formation sur la saison en piscine.
- L'organisation d'une séance ponctuelle de piscine comportant plusieurs niveaux de formation.
- L'organisation d'une séance d'évaluation au brevet de plongeur Niveau 1.
- La construction d'une progression sur plusieurs séances.
- Les règles de sécurité spécifiques propres à certaines séances.
- La gestion du groupe et des moyens en ressource humaine.
- Les indicateurs et les évaluations mis en œuvre.
- Le respect du cadre réglementaire.
- Les exigences de sécurité autour et à l'intérieur du bassin.

▪ **Critères d'évaluation**

- Réalisme, faisabilité, efficacité des actions ou des solutions proposées.
- Respect de la réglementation et de la sécurité.
- Connaissance des profils de plongeurs et compétences associées.
- Mise en application des connaissances au service d'une démarche structurée.
- Clarté de la démarche, structuration de l'exposé, adéquation et pertinence des solutions proposées dans le contexte défini.

▪ **Conseils aux candidats**

- Lire attentivement le sujet pour en comprendre le sens et concevoir les actions pédagogiques et organisationnelles pertinentes à mettre en œuvre.
- Un exposé de cette durée nécessite une préparation spécifique qu'il convient d'effectuer avec son tuteur.
- Ne pas perdre de vue que vous vous adressez à un jury d'experts.
- Cette épreuve vous permet d'exposer votre conception de l'accueil, de l'organisation, de la sécurité et de la formation. Les aspects pédagogiques sur lesquels s'appuie cette conception doivent être illustrés d'exemples et d'applications concrètes.